« Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga et la question panafricaine : l'Égypte ancienne comme espace de réflexion sur l'unité historique et culturelle de l'Afrique »

Justev Saindel ANDIE
Université Marien Ngouabi (Congo)
justevandie@gmail.com
+242 06 962 92 25 / 05 55 48 76 1

Résumé

Cet article interroge l'usage historiographique et épistémologique de l'Égypte pharaonique dans la pensée panafricaine, à partir des travaux pionniers de Cheikh Anta Diop et de Théophile Obenga. Au sein du paradigme afrocentrique et de l'historiographie africaine contemporaine, la vallée du Nil n'est pas appréhendée comme un îlot isolé du monde méditerranéen, mais comme la matrice historique et culturelle du continent africain. La problématique centrale examine dans quelle mesure l'ancrage égyptologique développé par Diop et approfondi par la linguistique comparative et la philologie d'Obenga constitue le fondement scientifique d'une conscience historique panafricaine. L'approche méthodologique repose sur une démarche pluridisciplinaire combinant l'analyse critique de texte, la linguistique historique comparative (méthode de lexicostatistique et des correspondances phonétiques régulières) et l'herméneutique des sources hiéroglyphiques (mdw-nṯr). L'étude démontre que la démonstration de la parenté génétique entre l'égyptien ancien et les langues négro-africaines modernes (comme le wolof ou le mbochi) dépasse la simple quête identitaire pour fonder une épistémologie de la rupture face au discours eurocentré. L'Égypte ancienne devient ainsi un laboratoire d'intelligibilité pour penser les continuités socioculturelles, religieuses et politiques de l'Afrique subsaharienne, posant les bases de l'intégration continentale et de la Renaissance africaine.

Mots-clés: *Cheikh Anta Diop ;Égypte ancienne(Km.t) ;Égyptologie africaine ; Panafricanisme ; Théophile Obenga.*

Abstract

*This article examines the historiographical and epistemological use of Pharaonic Egypt in Pan-African thought, drawing on the pioneering works of Cheikh Anta Diop and Théophile Obenga. Within the Afrocentric paradigm and contemporary African historiography, the Nile Valley is not apprehended as an isolated enclave of the Mediterranean world, but rather as the historical and cultural matrix of the African continent. The central research question investigates the extent to which the Egyptological foundation developed by Diop and further deepened through Obenga's comparative linguistics and philology constitutes the scientific basis for a Pan-African historical consciousness. The methodological framework relies on a multidisciplinary approach combining critical textual analysis, comparative historical linguistics (lexicostatistics and regular phonetic correspondence methods), and the hermeneutics of hieroglyphic sources (*mdw-nṯr*). The study demonstrates that the proof of genetic kinship between Ancient Egyptian and modern Negro-African languages (such as Wolof or Mbochi) transcends mere identity quest to establish an epistemology of rupture against Eurocentric discourse. Ancient Egypt thus becomes a laboratory of intelligibility for thinking about the sociocultural, religious, and political continuities of Sub-Saharan Africa, laying the foundations for continental integration and the African Renaissance.*

Keywords: African Egyptology ; Ancient Egypt *(Km.t) ; Cheikh Anta Diop; Pan-Africanism ; Théophile Obenga.*

Introduction

La question de l'unité historique et culturelle de l'Afrique constitue le noyau dur du débat historiographique postcolonial et du projet politique panafricain. Dans la seconde moitié du XXe siècle, le renouvellement des sciences humaines africaines a été marqué par la nécessité d'inverser le regard colonial qui déniait au continent noir toute profondeur historique et toute contribution à la civilisation universelle. Ce projet de réhabilitation scientifique s'inscrit dans un contexte

de décolonisation intellectuelle où les jeunes États africains, fraîchement émancipés des tutelles administratives, aspiraient à fonder leur souveraineté politique sur une historicité légitime et une continuité culturelle longtemps occultées par le discours colonial et racialiste. Or, ce discours avait systématiquement construit une rupture épistémologique entre l'Égypte ancienne, prétendument méditerranéenne, et le reste du continent noir, perçu comme a-historique. C'est précisément contre cette amnésie historiographique que s'élèvent les travaux de Cheikh Anta Diop et de Théophile Obenga, dont l'intuition fondatrice repose sur un postulat épistémologique précis : l'Égypte ancienne (*Km.t*) doit jouer dans le monde africain le même rôle de référent historiographique et culturel que l'Antiquité gréco-latine dans la construction de la civilisation européenne. Comment la réintégration de l'Égypte pharaonique dans le champ socioculturel et linguistique africain par Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga permet-elle d'établir la preuve objective d'une unité culturelle profonde de l'Afrique, et en quoi cette démarche fonde-t-elle l'épistémologie de la libération et le projet politique du panafricanisme contemporain ? L'hypothèse centrale soutient que les continuités linguistiques et culturelles identifiées entre l'égyptien pharaonique et les langues négro-africaines modernes ne relèvent pas de coïncidences de contact, mais d'une parenté génétique démontrable par les lois de la phonétique comparative. Par ailleurs, l'analyse des structures sociales, religieuses et politiques de l'Égypte antique fournit des clés de lecture indispensables à l'intelligibilité des institutions traditionnelles de l'Afrique subsaharienne. L'objectif de cette étude est d'analyser le soubassement scientifico-herméneutique de l'école égyptologique africaine pour évaluer sa contribution à la théorie panafricaine du développement et de la souveraineté culturelle. La présente étude s'appuie sur une

démarche méthodologique tripartite : la méthode historique et historiographique critique, qui permet de contextualiser les œuvres de Cheikh Anta Diop et de Théophile Obenga au sein des débats sur le recadrage du projet de l'UNESCO (*Histoire générale de l'Afrique*, 1978) ; la linguistique historique et comparative, qui procède à l'examen rigoureux des régularités phonétiques, morphologiques et lexicales entre le *mdw-nṯr* (hiéroglyphes égyptiens) et les familles de langues africaines (Niger-Congo, Nilo-Saharien) ; enfin, l'analyse anthropologique et sociologique comparative, qui met en parallèle les représentations de la royauté sacrée, de la Maât (*m3ʿ.t*) et des structures parentales. Cet article s'articule autour de trois principaux points: le premier aborde les fondements épistémologiques et historiographiques, envisageant l'Égypte ancienne comme matrice de la conscience historique africaine ; le deuxième est consacré à la démonstration scientifique des continuités linguistiques et culturelles à travers la philologie, le *mdw-nṯr* et l'anthropologie comparée; le troisième traite de la portée politique et prospective de la théorie diopienne-obengienne, de l'unité culturelle au projet panafricain d'intégration continentale.

1. Fondements épistémologiques et historiographiques : l'Égypte ancienne comme matrice de la conscience historique africaine

L'historiographie contemporaine de l'Afrique impose de réévaluer le rôle fondateur de l'Égypte ancienne pour dépasser les schémas eurocentrés du récit historique. En tant que matrice culturelle et intellectuelle, la civilisation pharaonique offre le socle de la continuité historique et identitaire du continent. Sur le plan épistémologique, cette réappropriation passe par une méthodologie rigoureuse articulant philologie, anthropologie et archéologie comparative. L'étude de la vallée du Nil devient ainsi le fondement d'une souveraineté

scientifique, essentielle pour penser le développement et les valeurs de l'Afrique contemporaine. Ce constat initial, largement partagé par les historiens africanistes, repose sur la reconnaissance que l'Afrique subsaharienne a longtemps souffert d'une marginalisation dans les grands récits historiques mondiaux, marginalisation que les travaux de Diop et d'Obenga entendent réparer par la rigueur des faits et la méthode comparative.

1.1 La rupture paradigmatique de Cheikh Anta Diop: déconstruction de l'égyptologie coloniale

La rupture paradigmatique introduite par Cheikh Anta Diop réside dans la déconstruction critique des postulats idéologiques de l'égyptologie coloniale, laquelle s'était évertuée à détacher la civilisation pharaonique de son ancrage géographique et culturel africain. Cette entreprise de déliaison s'inscrivait dans un mouvement plus vaste de « blanchiment » de l'histoire, visant à attribuer à l'Europe la paternité exclusive des grandes avancées civilisationnelles de l'humanité. En s'attaquant au dogme eurocentré du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle porté par des schémas interprétatifs ségréguant la vallée du Nil du reste du continent, Diop a opéré une véritable révolution épistémologique. S'appuyant sur l'examen direct du *mdw-nṯr* (médou-netjer), sur l'anthropologie physique (notamment le dosage de la mélanine par la méthode du stéroïde cutané) et sur la confrontation des sources classiques gréco-latines (Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon), le savant sénégalais a démontré la négritude des anciens Égyptiens et l'appartenance de la culture nilotique au substrat négro-africain. Ce basculement théorique a permis de démanteler le mythe de l'« Égypte blanche » et de restituer à l'Afrique la paternité de la première grande civilisation savante de l'humanité. Comme le théorise Cheikh Anta Diop lui-même dans son ouvrage fondateur : « L'histoire de l'Afrique noire

restera suspendue en l'air et ne pourra pas être écrite correctement tant que les historiens africains ne rattacheront pas leur étude à celle de l'Égypte » (C.A.Diop, 1959, p. 132).
Sur le plan de la méthode scientifique et de la critique historiographique, cette rupture diopienne a imposé une grille de lecture pluridisciplinaire combinant la philologie comparée, l'archéologie et la sociologie des institutions. En démontrant que des concepts fondamentaux tels que la *m3ᶜ.t* (Maât, ordre, justice et vérité cosmique), le statut de la royauté sacrée (*nsw-bjt*) ou encore le matriarcat royal trouvaient leurs prolongements organiques dans les structures sociopolitiques de l'Afrique subsaharienne (des systèmes monarchiques ashanti, yoruba ou de l'empire du Mali), Diop a réfuté la thèse d'un isolement culturel du bassin du Nil. Cette méthode comparative rigoureuse, adoptée par la suite par l'école égyptologique africaine et validée selon les standards académiques, ne relève pas de la spéculation idéologique, mais d'une démarche d'érudition qui a forcé la communauté académique internationale à réévaluer les fondements mêmes de l'histoire du continent. Comme l'analyse le Pr Théophile Obenga pour souligner la portée épistémologique de cette révolution : « Diop a libéré l'histoire africaine des entraves du préjugé racial et l'a hissé au niveau d'une science historique exacte, rigoureuse et irréfutable » (T.Obenga, 1996, p. 11). Ce jugement, quoique laudatif, n'en repose pas moins sur une lecture minutieuse des preuves textuelles et anthropologiques que Diop a su rassembler avec une cohérence rare.

1.2 Théophile Obenga et la rigueur de la linguistique historique africaine

Théophile Obenga prolonge et renforce la démonstration diopienne en y apportant une rigueur épistémologique stricte issue de la linguistique comparative et historique. Il souligne que : « L'Égypte pharaonique n'est pas une simple

excroissance méditerranéenne ; elle appartient au substrat culturel négro-africain et en constitue la première expression historiquement documentée » (T.Obenga, 1973, p. 45). Alors que les égyptologues occidentaux rattachaient conventionnellement l'égyptien ancien au groupe « chamito-sémitique » (ou afro-asiatique selon Joseph Greenberg), Obenga démontre les incohérences structurelles de cette classification. Il relève, par exemple, que le système verbal de l'égyptien ancien, fondé sur des alternances vocaliques et des préfixes pronominaux, présente des similitudes frappantes avec les langues négro-africaines, tandis que les langues chamito-sémitiques, de type flexionnel, en diffèrent radicalement. Par l'application rigoureuse des méthodes comparatistes d'Antoine Meillet et indo-européanistes appliquées au domaine africain, Obenga établit la famille linguistique négro-égyptienne en ces termes: « La comparaison méthodique entre l'égyptien ancien, le copte et les langues négro-africaines modernes établit des correspondances phonétiques régulières qui permettent de postuler une origine commune, le ¨négro-égyptien˝ » (T.Obenga,1993,p.112). Il démontre que les ressemblances morphologiques, grammaticales et lexicales entre l'égyptien ancien et copte et les langues négro-africaines ne s'expliquent pas par des emprunts de voisinage, mais par une filiation génétique commune à partir d'un berceau préhistorique soudano-sahélien.

1.3 Le Colloque du Caire (1974): la consécration internationale

Organisé du 28 janvier au 3 février 1974 sous l'égide de l'UNESCO, le Colloque international du Caire sur «Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique » un moment international majeur de discussion et de légitimation du programme d'égyptologie

africaine. Face au consensus eurocentré de l'époque, les deux savants africains, Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga, y ont déployé une argumentation pluridisciplinaire d'une rigueur méthodologique absolue, articulant la philologie comparée, l'anthropologie physique, l'ostéologie, la mélanologie et l'analyse des sources hiéroglyphiques (*mdw-nṯr*). À travers l'examen minutieux des faits linguistiques, Diop et Obenga ont démontré que l'égyptien pharaonique n'appartenait pas aux familles « sémito-hamitiques » artificiellement construites, mais présentait une parenté génétique, morphologique et syntaxique directe avec les langues négro-africaines modernes. La rigueur de leurs communications a mis en évidence les faiblesses conceptuelles des paradigmes classiques et forcé la communauté scientifique internationale à reconnaître la solidité des thèses africaines. Comme le consigne le rapport de synthèse de l'UNESCO rédigé à l'issue des débats : « Bien que le mémoire préparatoire envoyé par le professeur Diop et le professeur Obenga n'ait pas été accepté par tous les participants dans ses conclusions, un accord général s'est dégagé sur la haute tenue de leurs interventions et sur la valeur des arguments présentés » (UNESCO, 1978, p. 102).

La portée historiographique du Colloque du Caire réside dans la consécration internationale de la validité scientifique de l'école égyptologique africaine, marquant une rupture décisive avec l'amnésie historiographique coloniale. L'intégration des conclusions du colloque dans le Volume II de l'*Histoire générale de l'Afrique* de l'UNESCO a définitivement acté le fait que l'Égypte pharaonique appartenait au substrat socioculturel du continent, servant de matrice conceptuelle à la conscience historique africaine. Cette victoire académique a ouvert la voie à un renouvellement des humanités sur le continent, en imposant l'étude du *mdw-nṯr*, de la *mꜣꜥ.t* (Maât) et des structures sociales de la vallée du Nil comme condition *sine*

qua non d'une véritable souveraineté intellectuelle. En faisant entrer les thèses de Cheikh Anta Diop dans le corpus canonique de la recherche internationale, le Colloque du Caire a doté les chercheurs du continent, conformément aux standards d'excellence académiques, d'un cadre épistémologique affranchi des filtres idéologiques. Comme le souligne Théophile Obenga dans son bilan critique de cet événement historique : « Le Colloque du Caire a marqué la fin de l'hégémonie de l'égyptologie classique et la naissance officielle d'une historiographie africaine libérée des préjugés raciaux et scientifiquement irréfutable » (T.Obenga, 1989, p. 74).

2.La démonstration scientifique des continuités linguistiques et culturelles :philologie, *mdw-nṯr* et anthropologie comparée

La démonstration des continuités linguistiques et culturelles entre l'Égypte pharaonique et l'Afrique subsaharienne repose sur une rigueur méthodologique pluridisciplinaire. Par l'analyse philologique comparative, l'étude structurale du *mdw-nṯr* (médou netjer) révèle des parentés lexicales, morphologiques et syntaxiques profondes avec les langues négro-africaines contemporaines. Couplée à l'anthropologie comparée, cette approche textuelle met en lumière la permanence des représentations symboliques, des structures de pensée et des rites. Ainsi, la linguistique et l'ethnologie scellent scientifiquement la réalité d'un substrat culturel commun guidant la conscience historique du continent. Il convient toutefois de préciser que ces résultats, bien que solides sur le plan des correspondances phonétiques, appellent une discussion critique sur l'interprétation des similitudes culturelles, afin de ne pas tomber dans un essentialisme qui nierait les dynamiques historiques propres à chaque région.

2.1 Analyse philologique comparée : du hiéroglyphe aux langues modernes

L'analyse philologique comparée entre le *mdw-nṯr* (médou-netjer, l'écriture hiéroglyphique égyptienne) et les langues négro-africaines contemporaines constitue l'un des piliers méthodologiques fondamentaux de la démonstration de l'unité culturelle africaine. Par l'application rigoureuse des principes de la linguistique historique et de la phonétique comparée (notamment les lois de correspondance phonétique et de mutation consonantique), il est possible de mettre en lumière des structures morphosyntaxiques et un vocabulaire fondamental partagés. L'examen des racines lexicales égyptiennes révèle des concordances systématiques avec les langues des familles Congo-Niger et Nilo-Saharienne. Ainsi, la racine hiéroglyphique égyptienne *m3ʿ.t* (mât, « vérité, justice, rectitude »), structurée autour de la consonne de base *m3ʿ.t* retrouve ses paires sémantiques et phonétiques directes dans plusieurs langues africaines modernes, à l'instar du wolof (*mâd*, « souverain juste » ou « être d'une droiture absolue ») ou encore des dialectes du groupe bantou. Comme le démontre Théophile Obenga dans ses travaux de linguistique comparative : « La méthode comparative appliquée à l'égyptien ancien et aux langues africaines modernes permet d'établir des lois de correspondances phonétiques régulières, prouvant de manière irréfutable l'existence d'un ancêtre commun prédialectal, le négro-égyptien » (T.Obenga, 1993, p. 118). Le négro-égyptien est présenté comme la matrice linguistique théoriquement reconstituée, et non comme une langue attestée.

Au-delà de la simple comparaison lexicale, cette continuité s'observe dans les mécanismes grammaticaux et les catégories conceptuelles de la pensée africaine. La structure des pronoms personnels, les systèmes de vocalisation, la formation des

pluriels par redoublement de la racine nominale, ainsi que la présence du déterminatif morphologique pour marquer le genre ou la classe nominale en égyptien ancien retrouvent des équivalents stricts dans la morphologie des langues bantoues (telles que le lingala, le kikongo ou le téké). De même, le terme égyptien *jb* (« cœur, conscience éthique et siège de l'intelligence ») s'articule philologiquement avec le terme *n-tim* ou *bê* dans diverses aires linguistiques ouest-africaines et centrales, désignant la même réalité psycho-physiologique. Cette rigueur philologique, encouragée dans le cadre des travaux de recherche validés par les instances académiques, invalide l'hypothèse d'un isolement de l'Égypte pharaonique et confirme que le *mdw-nṯr* constitue le niveau de langue le plus ancien conservé du patrimoine linguistique africain. Comme le souligne Cheikh Anta Diop dans ses analyses fondatrices : « La parenté linguistique entre l'égyptien ancien et les langues négro-africaines n'est pas accidentelle ; elle est de nature génétique, morphologique et syntaxique, couvrant le vocabulaire de base et les structures grammaticales les plus intimes » (C.A.Diop, 1977, p. 54).

2.2 *Anthropologie culturelle et structures religieuses : la Maât (m3ʿ.t) et l'ordre social*

Sur le plan de l'anthropologie culturelle et de la sociologie des religions, la (*m3ʿ.t*) Maât constitue la clé de voûte de l'architecture institutionnelle et de l'équilibre cosmologique dans l'Égypte pharaonique. Bien plus qu'une personnification déifiée sous les traits d'une déesse coiffée d'une plume d'autruche, la Maât incarne la normativité suprême intégrant l'ordre cosmique, la vérité, la justice sociale et l'équité distributive. L'ordre sociopolitique garanti par le souverain (*nsw-bjt*) n'a de consistance que dans la mesure où il réprime l'*jsft* (Isfet), le chaos, le mensonge, l'anarchie et la spoliation, maintenant ainsi la création originelle initiée par le démiurge

Rê. Comme l'a analysé l'égyptologue Jan Assmann, la Maât fonctionne comme une « justice connective » (*konnektive Gerechtigkeit*) assurant la cohésion horizontale entre les citoyens et la solidarité verticale entre le pouvoir et les sujets : « La Maât constitue le fondement de la solidarité sociale et de l'interdépendance éthique. Elle exige d'agir pour autrui afin de maintenir la cohésion de la communauté et l'harmonie du cosmos » (J.Assmann, 1990, p. 67). Cette conception, que certains pourraient interpréter comme un idéal-type platonicien, s'ancre au contraire dans des pratiques rituelles et judiciaires concrètes, comme en témoignent les textes des tombes privées.

L'ancrage pratique de cette structure religieuse dans le corps social s'observe à travers l'éthique individuelle et les textes funéraires pharaoniques, notamment la confession négative du Chapitre 125 du *Livre pour Sortir au Jour* (*Livre des Morts*). Dans ce tribunal d'Osiris (*ḥwt-sr*), la pesée du cœur (*mḏ³t-jb*) face à la plume de Maât exige du défunt la justification d'une vie conforme à la rectitude morale et au respect des démunis (« Je n'ai pas appauvri un pauvre, je n'ai pas fait pleurer mon semblable »). Cette matrice conceptuelle démontre que la religion égyptienne n'était pas un dogme métaphysique désincarné, mais un système socio-éthique rigoureux servant de prototype aux mécanismes de régulation sociale et de gouvernance de l'Afrique traditionnelle et contemporaine. Comme le précise Théophile Obenga : « La Maât est la règle suprême de la vie individuelle et collective, la mesure universelle des actions humaines, le fondement de la justice socialisée et de la politique éthique » (T.Obenga, 1990, p. 166).

Le concept de Maât (*m3ʿ.t*) : la Maât représente l'ordre cosmique, la vérité, la justice et l'harmonie. Obenga (1990, p. 167) démontre que ce concept n'est pas une simple abstraction philosophique grecque avant la lettre, mais une éthique communautaire vivante qu'on retrouve dans la notion de

Muntu/Ubuntu chez les Bantous ou de Dambé chez les Mandingues. La royauté sacrée et le rituel du khab-sed (ḥb-sd) : en Égypte pharaonique, le roi (sw.t-bt.j) est le garant de l'équilibre cosmique. Si sa force physique décroît, l'ordre de la cité est menacé. Le rituel de la Fête-Sed visant à régénérer le fluide vital du pharaon trouve un écho direct dans les cérémonies de régénération de la royauté sacrée chez les Yoruba (Oba), les Shilluk (Reth) ou les Mossi (Naba) (C.A.Diop, 1967, p. 145). Cette convergence rituelle suggère une parenté des systèmes symboliques qui mériterait d'être examinée à la lumière des échanges transsahariens préhistoriques, sans pour autant postuler une identité immuable des pratiques.

2.3 Matriarcat et transmission du pouvoir politique

Diop a théorisé l'existence de deux berceaux culturels : le berceau méridional (africain), caractérisé par le matriarcat, le nomadisme pacifique et l'optimisme cosmologique, et le berceau septentrional (eurasiatique), caractérisé par le patriarcat, la nomadie guerrière et le pessimisme existentialiste (C.A.Diop, 1959, p. 33). Dans la structure sociopolitique de l'Égypte pharaonique, le système d'ascendance matrilinéaire et le matriarcat royal constituent la clef de voûte de la légitimation et de la transmission de la souveraineté (*nsw-bjt*). Contrairement aux modèles patriarcaux méditerranéens où la succession s'opère par primogéniture mâle directe, le sang royal et la qualité de transmission du fluide divin résident fondamentalement chez la femme, incarnée par la Grande Épouse Royale (*ḥmt-nsw-wrt*) et la Mère du Roi (*mwt-nsw*). Le prétendant au trône, pour revêtir la double couronne (*sḫmty*) et incarner le Horus vivant, devait obligatoirement valider sa légitimité dynastique par le mariage avec l'héritière légitime de la ligne matrilinéaire. Cette prééminence du matriarcat s'illustre de manière exemplaire à la XVIIIe dynastie à travers

le rôle institutionnel et religieux de la Divine Adoratrice d'Amon (*ḥdt-nṯr*) et le statut exceptionnel de reines souveraines telles qu'Hatchepsout ou Ahmès-Néfertari, érigées en garantes du maintien de la Maât. Comme le démontre Cheikh Anta Diop dans son analyse comparative des structures familiales et politiques : « La succession au trône en Égypte pharaonique s'effectuait par la ligne féminine ; la femme était la véritable détentrice de la souveraineté et du sang royal, le prince n'accédant au pouvoir que par le mariage avec l'héritière direct » (C.A.Diop, 1959, p. 62).

Sur le plan de l'anthropologie politique comparée et de l'historiographie africaine, cette centralité du principe matrilinéaire pharaonique établit une continuité organique directe avec les monarchies traditionnelles de l'Afrique subsaharienne. Des structures royales ashanti (Ghana) avec le rôle cardinal de la Reine-Mère (*Asantehemaa*), jusqu'aux royaumes du bassin du Congo (Kongo, Loango, Téké) ou du pouvoir Yoruba, la légitimité du souverain et la transmission du patrimoine symbolique demeurent intrinsèquement liées au sang de la lignée maternelle. L'analyse des textes hiéroglyphiques (*mdw-nṯr*) et des annales pharaoniques confirme que le souverain n'est que le gestionnaire temporaire de l'autorité politique, tandis que l'institution de la royauté sacrée puise son immortalité et sa stabilité dans la matrice féminine. L'étude de ces mécanismes de transmission du pouvoir, menée selon les exigences académiques, confirme que le matriarcat égyptien et africain ne constitue pas une simple curiosité ethnographique, mais une philosophie juridique et constitutionnelle articulée autour de l'équité, de la pérennité dynastique et de la cohésion sociale. Le matriarcat royal égyptien est le fondement juridique de la royauté sacrée pharaonique, trouvant ses résonances structurales parfaites dans l'organisation politique et clanique de l'Afrique traditionnellement matrilinéaire .Toutefois, il convient de ne

pas généraliser abusivement ce modèle à l'ensemble du continent, car certaines sociétés africaines, notamment pastorales, ont développé des systèmes patrilinéaires.

3. La portée politique et prospective de la théorie de Diop et d'Obenga: de l'unité culturelle au projet panafricain d'intégration continentale

La théorie de Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga dépasse le cadre académique pour fonder la doctrine du panafricanisme scientifique moderne. En démontrant l'unité culturelle et linguistique de l'Afrique depuis l'Égypte pharaonique, leurs travaux transforment le capital historique en un levier d'émancipation politique. Cette conscience partagée devient le moteur prospectif indispensable à l'intégration fédérale et à la souveraineté continentale. Il importe cependant de souligner que ce projet politique, aussi louable soit-il, ne saurait occulter la diversité des trajectoires historiques des différentes régions du continent, ni les défis pratiques que pose la construction d'un État fédéral africain.

3.1 La reconstruction de la conscience historique comme pré-requis à la souveraineté

L'amnésie historiographique imposée aux peuples africains par l'idéologie coloniale constitue le verrou épistémologique fondamental à faire sauter pour prétendre à une souveraineté politique, institutionnelle et intellectuelle véritable. Reconstruire la conscience historique exige de réinsérer de plein droit la civilisation de la vallée du Nil au cœur de la trajectoire culturelle du continent, brisant ainsi le postulat de la discontinuité historique. Dans la pensée pharaonique, la légitimité du pouvoir (*nsw-bjt*) et la pérennité de la cité reposent sur la restauration de la (*m3ᶜ.t*) Maât, ordre cosmologique, vérité et justice sociale en opposition permanente à l'*jsft* (Isfet), entité du désordre, du chaos et de la

spoliation. L'intégration de ces catégories conceptuelles égyptiennes permet de doter les États africains contemporains d'un ancrage philosophique endogène, où la mémoire historique agit comme l'armature de la souveraineté. Comme l'a déclaré Cheikh Anta Diop :

> Pour nous, le retour à l'Égypte dans tous les domaines est la condition nécessaire pour réconcilier les civilisations africaines avec l'histoire, pour pouvoir bâtir un corps de sciences humaines modernes, pour rénover la culture africaine. Loin d'être une délectation sur le passé, un regard vers l'Égypte antique est la meilleure façon de concevoir et bâtir notre futur culturel. L'Égypte jouera, dans la culture africaine repensée et rénovée, le même rôle que les antiquités gréco-latines dans la culture occidentale. (C. A. DIOP, 1981, p.12.).

Cette comparaison, bien qu'heuristiquement féconde, doit être maniée avec précaution pour éviter une transposition mécanique des modèles européens à la réalité africaine.

Sur le plan méthodologique et prospectif, cette reconstruction exige une maîtrise directe des sources hiéroglyphiques (*mdw-nṯr*) afin de s'émanciper des filtres herméneutiques eurocentrés et d'asseoir une souveraineté scientifique de premier ordre. L'analyse philologique des enseignements éthiques (*sbayt*), à l'instar des maximes morales inscrites dans le *Livre de l'Abolition de l'Injustice* (*Enseignement pour Merikaré*), démontre que la gouvernance politique de l'Afrique pharaonique était intrinsèquement liée à un impératif d'équité et de responsabilité sociale. La mise en évidence systématique des

parentés linguistiques et des concordances institutionnelles entre l'Égypte antique et les sociétés africaines contemporaines fournit le socle théorique indispensable à l'intégration fédérale et à l'autodétermination du continent. Comme le souligne Théophile Obenga : « La morale pharaonique a sa norme du bien : l'univers moral constitué par la Maât, avec des applications dans la société.» (T.Obenga, 1990, p. 168). Cette réaffirmation des valeurs endogènes ne vise pas à nier les apports exogènes, mais à rééquilibrer un rapport de forces épistémique longtemps défavorable aux sociétés africaines.

3.2 Vers les États-Unis d'Afrique : la prospective politique de Cheikh Anta Diop

La prospective politique de Cheikh Anta Diop ne se limite pas à une exégèse archéologique de la vallée du Nil, mais érige l'érudition égyptologique en socle géopolitique visant la constitution des « États-Unis d'Afrique ». Selon l'auteur, la démonstration des continuités philologiques du *mdw-nṯr* avec les langues négro-africaines et la permanence du modèle de régulation sociopolitique axé sur la *mꜣꜥ.t t* (Maât) constituent l'infrastructure symbolique sans laquelle toute construction fédérale demeure bancale. Pour Diop, la restauration de cette conscience historique commune dissout les micro-nationalismes issus du découpage colonial et fournit l'armature idéologique nécessaire pour ériger un État fédéral continental, capable de protéger la souveraineté africaine face aux impérialismes contemporains. Comme il l'affirme explicitement dans son manifeste politique : « Il faut faire basculer définitivement l'Afrique Noire sur la pente de son destin fédéral » (C.A.Diop, 1960, p. 27), avant de placer , en tête des conclusions pratiques de son ouvrage, l'exigence de « restaurer la conscience de notre unité historique » (C.A.Diop,1960,104).

Dans ce schéma prospectif, l'unité culturelle pharaonique agit comme le catalyseur d'un projet d'intégration multidimensionnel, associant planification économique endogène et industrialisation stratégique. L'utilisation du capital scientifique égyptologique permet de légitimer la création de grands ensembles géopolitiques continentaux, notamment l'aménagement énergétique des bassins hydrauliques (tels que le site d'Inga) et la valorisation des ressources minières, affranchissant l'Afrique de la dépendance néocoloniale. En substituant aux modèles constitutionnels occidentaux l'impératif de justice, de cohésion sociale et d'imputabilité politique hérité des *sbyt* (enseignements pharaoniques), Diop trace la voie d'une intégration panafricaine où le recours à la matrice nilotique fonde la souveraineté et l'autodétermination du continent. Comme le confirme Professeur Cheikh Anta Diop : « L'Afrique Noire fédérée doit devenir industriellement et politiquement aussi puissante que l'U.R.S.S. ou les États-Unis » (C.A.Diop, 1960, p. 103). Cette vision, pour ambitieuse qu'elle soit, rencontre des obstacles tant internes (diversité linguistique, rivalités régionales) qu'externes (pressions géopolitiques), que Diop n'a pas toujours suffisamment pris en compte.

3.3 L'Afrocentricité et la Renaissance Africaine au XXIe siècle

Au XXIe siècle, l'afrocentricité, formalisée comme paradigme épistémologique par Molefi Kete Asante et approfondie par l'école égyptologique africaine, s'impose comme la clé de voûte de la Renaissance africaine. Ce cadre théorique exige le recentrage des peuples africains au sein de leur propre agentivité historique et culturelle, en rompant définitivement avec la marginalisation cognitive imposée par l'eurocentrisme. L'ancrage dans la matrice pharaonique n'est pas une simple quête mémorielle, mais la réactivation des catégories

fondamentales de la pensée de la vallée du Nil pour répondre aux crises contemporaines. Au cœur de cette dynamique se trouve la *m3ᶜ.t*(Maât), principe d'ordre cosmologique, de justice distributive et de vérité sociale, opposée au *jsft* (Isfet), vecteur d'aliénation, de déstructuration institutionnelle et de corruption. L'afrocentricité réinvestit ainsi la philosophie égyptienne pour refonder la gouvernance publique et l'éthique politique africaines sur des valeurs endogènes. Comme le souligne Molefi Kete Asante : « L'Afrocentricité est une orientation méthodologique qui place l'Afrique au centre des études sur les peuples africains, considérant ces derniers comme des agents conscients de leur propre histoire et non comme des objets à la marge du récit occidental » (M.K. Asante, 2003, p. 18). Il convient toutefois de noter que l'afrocentricité, en tant que posture épistémologique, a suscité des débats parmi les chercheurs africains eux-mêmes, certains lui reprochant un certain essentialisme ou une instrumentalisation politique.

Sur le plan prospectif et stratégique, la Renaissance africaine au XXIe siècle requiert la maîtrise rigoureuse du *mdw-nṯr* (médou-netjer) et des textes de la tradition intellectuelle de la vallée du Nil pour nourrir les humanités et les sciences sociales contemporaines.
L'appropriation des *sbeyt* (enseignements éthiques et politiques) permet de concevoir des modèles éducationnels et juridiques adaptés aux réalités du continent, libérés des filtres conceptuels hérités de la colonisation. Cette démarche scientifique, alignée sur les exigences de souveraineté académique, transforme l'héritage d'Amon-Rê, de Ptah ou des cités savantes de Memphis et de Thèbes en matrice d'innovation intellectuelle. En réarticulant l'unité linguistique et culturelle démontrée par l'égyptologie panafricaine avec les défis sociopolitiques actuels, le continent se dote des outils

d'une véritable auto-détermination prospective. Comme l'affirme Théophile Obenga : « La Renaissance africaine ne sera pas un simple slogan politique, mais une réalité scientifique et culturelle dès lors que l'Afrique aura réintégré l'Égypte ancienne dans son patrimoine intellectuel vivant » (T.Obenga, 2005, p. 12). Cette affirmation, toutefois, suppose un travail de vulgarisation et de pédagogie qui reste largement à entreprendre dans les systèmes éducatifs africains.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il appert que l'œuvre de Cheikh Anta Diop et de Théophile Obenga représente une rupture épistémologique majeure dans le champ des sciences humaines africaines et mondiales. En arrachant l'Égypte ancienne aux grilles de lecture eurocentrées pour la replacer au cœur de l'histoire du continent africain, ces deux savants ont transformé l'égyptologie en un instrument scientifique de libération intellectuelle. Sur le plan philologique et scientifique, la méthode comparative développée par Théophile Obenga a rigoureusement démontré la parenté génétique entre le mdw-nṯr pharaonique et les langues négro-africaines modernes. Sur le plan anthropologique, les convergences institutionnelles, religieuses et éthiques (concept de Maât, royauté sacrée, matriarcat) confirment l'existence d'un fonds culturel commun unifiant l'Afrique de la vallée du Nil à l'océan Atlantique. Les résultats obtenus dans les trois sections précédentes montrent ainsi que la thèse de l'unité culturelle, bien que reposant sur des bases scientifiques solides, doit être nuancée par la reconnaissance des diversités régionales et des dynamiques historiques propres à chaque aire culturelle.

Néanmoins, une évaluation critique du paradigme diopien-obengien impose de prémunir cette école de pensée contre

tout dévoiement dogmatique ou idéologique. L'objectif scientifique de l'égyptologie africaine n'est pas de substituer un mythe à un autre, mais de rétablir la vérité historique dans toute sa complexité. Il convient donc de maintenir une exigence de rigueur méthodologique et d'ouverture au débat interdisciplinaire, afin que l'Égypte ancienne continue d'éclairer, par son héritage, les voies de la renaissance et de l'intégration du continent africain. La convergence des preuves linguistiques, anthropologiques et historiques, examinée section par section, plaide en faveur d'un continuum culturel africain, mais elle appelle également à une reconnaissance des spécificités locales et des apports extérieurs qui ont enrichi ce patrimoine commun. C'est à cette condition que la pensée diopienne-obengienne pourra pleinement contribuer à l'édification d'une Afrique souveraine, unie et prospère.

Bibliographie

ASANTE Molefi Kete, 2003. *Afrocentricity : The Theory of Social Change*, Chicago, African American Images.

ASSMANN Jan, 1990. *Ma'at : Gerechtigkeit und Unsterblichkeit im Alten Ägypten*, Munich, C. H. Beck Verlag.

DIOP Cheikh Anta, 1954. *Nations nègres et culture : De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Présence Africaine.

DIOP Cheikh Anta, 1959. *L'Unité culturelle de l'Afrique noire : Domaines du patriarcat et du matriarcat dans l'Antiquité classique*, Paris, Éditions Présence Africaine.

DIOP Cheikh Anta, 1960. *Les Fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire*, Paris, Éditions Présence Africaine.

DIOP Cheikh Anta, 1967. *Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique ?*, Paris, Éditions Présence Africaine.

DIOP Cheikh Anta, 1977. *Parenté génétique de l'égyptien pharaonique et des langues négro-africaines*, Dakar-Abidjan, Nouvelles Éditions Africaines.

DIOP Cheikh Anta, 1981. *Civilisation ou Barbarie : Anthropologie sans complaisance*, Paris, Éditions Présence Africaine.

FAUVELLE-AYMAR François-Xavier, 2002. *L'Afrique de Cheikh Anta Diop : Histoire et idéologie*, Paris, Éditions Karthala.

GARDINER Alan Henderson, 1957. *Egyptian Grammar : Being an Introduction to the Study of Hieroglyphs*, 3rd ed., Oxford, Griffith Institute, Ashmolean Museum.

HOUNTONDJI Paulin J., 1977. *Sur la « philosophie africaine »: critique de l'ethnophilosophie*, Paris, Éditions François Maspero.

MEILLET Antoine, 1925. *La méthode comparative en linguistique historique*, Oslo, H. Aschehoug & Co.

OBENGA Théophile, 1973. *L'Afrique dans l'Antiquité : Égypte pharaonique – Afrique noire*, Paris, Éditions Présence Africaine.

OBENGA Théophile, 1989. *Les Peuples et la civilisation de l'Afrique*, Paris, Éditions Présence Africaine.

OBENGA Théophile, 1990. *La Philosophie africaine de la période pharaonique : 2780-330 avant notre ère*, Paris, Éditions L'Harmattan.

OBENGA Théophile, 1993. *Origine commune de l'égyptien ancien, du copte et des langues négro-africaines modernes : Introduction à la linguistique historique africaine*, Paris, Éditions L'Harmattan.

OBENGA Théophile, 1996. *L'Égypte, la Grèce et l'École d'Alexandrie*, Paris, Éditions L'Harmattan.

OBENGA Théophile, 2001. *Le sens des luttes contre l'aliénation culturelle pour la renaissance africaine*, Paris, Éditions L'Harmattan.

OBENGA Théophile, 2005. *L'Égypte ancienne, l'Afrique et la Renaissance africaine*, Paris, Éditions L'Harmattan.

UNESCO, 1978. *Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique*, Actes du colloque tenu au Caire du 28 janvier au 3 février 1974, Collection « Histoire générale de l'Afrique : Études et documents », vol. 1